

## COMMUNE NOUVELLE

Les habitants de Molineuf sont invités à participer à la réunion publique qui aura lieu :

***JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 à 19 heures à la salle des fêtes de Molineuf***

Les Municipalités présenteront le projet de création d'une « **COMMUNE NOUVELLE** » composée des 3 communes de Chambon-sur-Cisse, Molineuf et Orchaïse. Nous vous attendons nombreux pour échanger sur ce sujet.

2 autres réunions publiques (ouvertes à tous) sont prévues sur le même sujet :

ORCHAISE : jeudi 12 Novembre à 19 heures à la Salle Polyvalente.

CHAMBON-SUR-CISSE : jeudi 26 Novembre à 19 heures à la Salle des Fêtes.

Les trois conseils municipaux devront se prononcer le vendredi 27 novembre sur la création de la commune nouvelle.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2015

- Pour la subvention accordée dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.) soit environ 20 000 €, le projet de réfection du chemin de Champigny sous Orchaïse a été retenu. Les travaux sont estimés à 32 770,50 €.
- Abattement sur la taxe d'habitation pour les Personnes à Mobilité Réduite : le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité cette décision.  
**Pour en bénéficier, il vous faut adresser à votre centre des finances publiques (service des impôts des particuliers) une déclaration (1206-GD-SD) accompagnée des justificatifs de votre situation au plus tard le 31 décembre de l'année précédente (pour bénéficier de l'abattement sur la taxe d'habitation payée en N, la déclaration devait être envoyée au plus tard le N-1).**

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MOLINEUF

Tous les 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 10h30 à 12h, Elodie Gasquet vous donne rendez-vous à la bibliothèque pour  $\frac{3}{4}$  d'heure d'ateliers et  $\frac{3}{4}$  d'heure de lecture. Les dates sont les suivantes :



- Samedi 21 Novembre : « de la convention internationale du Droit de l'Enfant (20.11.1989) à aujourd'hui ».
- Samedi 19 Décembre : « Fêtons l'hiver ».
- Samedi 23 Janvier : « Au pays des Câlines ».
- Samedi 27 Février : « Une année à 366 jours ! ».
- Samedi 26 Mars : « Fêtons le printemps ».
- Samedi 23 Avril : « 1, 2, 3, on danse ».
- Samedi 28 Mai : « Et si c'était les enfants qui racontaient... ».
- Samedi 25 Juin : « Fêtons l'été ».

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

- Mercredi de 17h à 19h30,
- Samedi de 10h à 12h30.

## TOUS À VOS AGENDAS

- Mercredi 11 novembre à 10h10 : cérémonie du 97<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 sur la place de la mairie de Molineuf.
- Samedi 5 décembre à 18h30 : Sainte Barbe à Chambon-Sur-Cisse, à la salle Chambognotte, suivie d'un repas à la salle des fêtes de Molineuf.
- Dimanche 6 décembre et dimanche 13 décembre 2015 : élections régionales de 8h à 18h.
- Dimanche 13 décembre :  
Randonnée pédestre organisée par la Molineuoise : départ à 7h45.  
Arrivée du Père Noël sur la place de Molineuf à 11 heures.

## ENCORE ET TOUJOURS...

- Nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit de brûler des déchets dans les jardins** (herbes ou autres) **quelle que soit la période de l'année. Pensez à broyer, composter ou apporter vos déchets verts en déchetterie.** Pour le broyage il existe des entreprises locales qui proposent ce type de prestations. Merci de contacter la mairie.
- **N'oubliez pas que les horaires autorisés pour les engins à moteur sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h.**
- **Déchetterie : ouverture le samedi de 9h à 12h30 du 1er janvier au 31 décembre 2015. Toutefois, il est recommandé de déposer ses déchets jusqu'à 12h15.**
- **Les poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique en dehors de la journée du ramassage.**
- Permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués : tous les samedis matins de 10h à 12h à la mairie.
- La mairie et l'agence postale sont ouvertes les jours suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- N'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Molineuf : [www.molineuf.fr](http://www.molineuf.fr)
- Pour la réservation de la salle des fêtes, merci d'adresser votre demande à Sylvie Moreau : [mairiemolineuf.smoreau@orange.fr](mailto:mairiemolineuf.smoreau@orange.fr).
- Pour toute question sur cette parution ou pour diffuser des informations, n'hésitez pas à nous contacter : [groupecom.mairiemolineuf@orange.fr](mailto:groupecom.mairiemolineuf@orange.fr)

### Dates des prochains conseils municipaux :

- **Vendredi 27 novembre 2015 à 20h30**
- **Vendredi 11 décembre 2015 à 20h**
- **Vendredi 22 janvier 2016 à 20h**
- **Vendredi 26 février 2016 à 20h**
- **Vendredi 18 mars 2016 à 20h**

Madame, Monsieur,

Le Comité des fêtes de Molineuf a le plaisir de convier vos enfants pour la réception du Père-Noël le : **DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015.**

Le Père-Noël descendra des nuages vers **11h00 le dimanche matin sur la place de la mairie.** Il vous attend nombreux avec vos dessins. (Pensez à bien vêtir vos enfants pour qu'ils puissent jouer dans la neige que feront tomber les sapeurs-pompiers de Molineuf).



Ensuite, un spectacle proposé par le THÉÂTRE DU HÉRISSON se déroulera à la **salle des fêtes de Molineuf** à **15h30**, avant l'arrivée du Père-Noël qui distribuera cadeaux et friandises aux enfants nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.



Afin de n'oublier personne, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et de le déposer dans notre boîte aux lettres (à droite du portail de la mairie), avant le : **DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015.**

NOM	PRÉNOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE

(Cette journée est entièrement gratuite et financée grâce aux entrées du Bric-à-Brac)